

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 22 janvier 2024

Date de la convocation : 16/01/2024
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 8 / Votants : 8

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :

M. KUCHNA Joseph	Mme MOUBAMBA Stéphanie	M. LABONNE Gérard
Mme SALGUES Marinette	M. MARCAUD Hugues	Mme BRUYERE Mireille
Mme CONDON Michèle	Mme GAILLOT Nicole	

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents excusés :

M. DESCAMPS Guillaume

3- MARPA – Modification du règlement intérieur

Dans le cadre de la facturation des lits proposés à l'aide sociale, le Service de Gestion Comptable de Vichy demande une modification du règlement intérieur de la MARPA.

Il doit être inclus dans le règlement intérieur que la structure demande la mise en place d'une provision mensuelle de l'hébergé à compter du dépôt du dossier de demande d'aide sociale auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le nouveau règlement.

Vote **POUR** à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 23 janvier 2024,

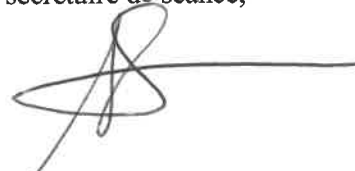
Le Président,



Joseph KUCHNA



La secrétaire de séance,



Stéphanie MOUBAMBA

REÇU EN PREFECTURE

le 25/01/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-003-260303581-20240125-DEL IB3_24-0

REÇU EN PREFECTURE

le 25/01/2024

Application agréée E-legalite.com